

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des obligations : Droit de la responsabilité civile (4DR1057)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 3 ph	Voir ci-dessous	
Bachelor en droit accéléré	Cours: 3 ph	Voir ci-dessous	
Préalable au master en droit	Cours: 3 ph	Voir ci-dessous	

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

MÜLLER Christoph, Professeur ordinaire.
GREINIG Scott, Assistant doctorant.
SCHWARTZ Christopher, Assistant doctorant.

Contenu

Après une introduction portant sur la notion, les délimitations, les fondements et les sources légales de la RC, la première partie du cours est consacrée aux conditions générales, à savoir le préjudice, l'illicéité et le rapport de causalité. La deuxième partie a comme objet la faute comme titre de la responsabilité aquilienne. La troisième partie sera consacrée aux différentes responsabilités objectives simples. La quatrième partie traitera des responsabilités objectives aggravées et notamment de celle du détenteur d'un véhicule automobile. La cinquième partie aura comme objet la réparation du préjudice. La dernière partie traitera de la pluralité de responsables et du futur droit de la RC.

Forme de l'évaluation

Examen écrit commun avec l'examen de Droit des obligations, Partie générale (3h), comprenant des questions théoriques et la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques. L'examen n'est pas open book ; se référer aux instructions données pendant le semestre et sur Moodle s'agissant des annotations autorisées.

Documentation

Le cours est basé sur l'ouvrage de Christoph Müller, La responsabilité civile extracontractuelle, 2è éd., Bâle 2023 ; les cas-minute seront publiés sur Moodle.

Forme de l'enseignement

Méthode socratique combinée avec des séances d'exercices (résolution de cas-minute et analyse d'arrêts).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Distinguer les régimes de responsabilité.
- Résoudre des cas pratiques.
- Appliquer les conditions de responsabilité.
- Questionner les choix de politique juridique.
- Définir les conditions de responsabilité.

Compétences transférables

- Identifier les problèmes juridiques.
- Rédiger une analyse de cas.
- Analyser un état de fait.